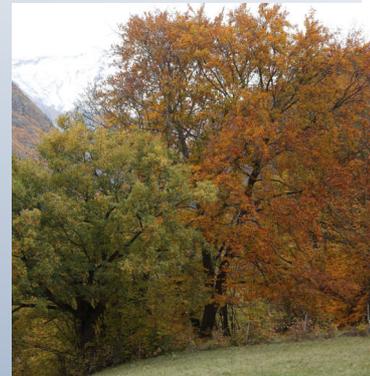




*Gilbert Maugiron et son Conseil Municipal,
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023*



*et vous invitent aux vœux du Maire,
samedi 14 janvier à 18h, salle polyvalente*



Extraits des décisions du conseil municipal du 9 décembre 2022

Le procès verbal sera publié en mairie et sur son site web, après son approbation, lors du prochain CM

Délibérations :

- Participation financière pour les 6 jeunes Valbonnetins qui sont inscrits à la "Maison Pour Tous" de Susville.
- Subvention accordée au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) de La Mure.
- Subvention au club de la Matheysienne VTT de Pierre-Châtel pour les 6 jeunes Valbonnetins qui sont inscrits
- Reconduction du contrat de prêt à usage des parcelles de Grange Perret, Côte Belle et La Dreyre.
- Vote des listes des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »
- Vote de la motion d'alerte sur les finances locales, initiée par l'AMF (Association des Maires de France)
- Vote de la mise en conformité des périmètres de protection du Forage de la Bonne afin de préserver les points d'eau contre toute pollution éventuelle. Le Conseil Municipal a pris l'engagement de mener à bien les études de l'enquête en vue de la déclaration d'Utilité Publique (DUP) des prélèvements et des périmètres de protection, de conduire à son terme la procédure de mise en conformité et d'acquiescer en pleine propriété les terrains nécessaires.
- Vote de la réfection de la voie d'accès au cimetière des Angelas
- Vote de la réfection du clocher de l'église des Angelas
- Vote des loyers des locations et baux communaux au 1er janvier 2023



Questions diverses :

- Rappel du plan de sobriété énergétique de la commune :
 - Mise en place, comme dans tous les hameaux, de l'extinction nocturne entre 22h et 6h de l'éclairage extérieur de l'ancienne gendarmerie
 - Illuminations limitées dans le temps : entre le 16 décembre et le 8 janvier. De 6h à 9h puis de 16h à 22h
 - Autant se faire que peut, chauffage des pièces et salles vides à 17° et celles occupées à 20° max
 - Salle polyvalente à 17° pendant les vacances scolaires hormis le premier et le dernier week-end.
- Délestage électrique (coupure). Nous ne sommes pas en zone prioritaire donc Valbonnais pourra être concernée. S'il y a coupure, ce sera uniquement entre 8 h et 13 h ou entre 18 h et 20 h, elle ne durera pas plus de deux heures. Ce ne sera pas une fatalité, car on est prévenu deux ou trois jours avant le délestage et alors, si, au niveau national, la consommation baisse suffisamment il n'y aura pas de coupure. Comment être informé ? En installant l'application Ecowatt sur votre smartphone, on peut même être prévenu par SMS (pour profiter du service : <https://monecowatt.fr>) Ceux qui sont abonnés à la lettre "Ça se passe à Valbonnais", recevront l'alerte par mail. Pour s'abonner, téléphoner à la mairie au 04 76 30 21 19.
- Deux documents devront être revus par les élus : Le profil de baignade qui doit renseigner sur les risques de pollution du plan d'eau et comment intervenir. Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) qui doit renseigner sur les risques naturels ou technologiques à l'école.
- Présentation des schémas de réseaux de distribution d'eau à Roussillon et à Leygat depuis le réservoir du Siguret.
- Les bassins cet hiver seront soit fermés et mis hors gel, soit ouverts en permanence.
- Deux projets d'aménagement de la place du centre ont été remis par les habitants. Le conseil en attend d'autres jusqu'au 14 janvier.
- En 2023, le Molok isolé du parking des Fayettes sera complété par trois bennes aériennes de tri
- Le déneigement à Valbonnais a été expliqué comme chaque année.
- La municipalité regrette les actes d'incivilités aux Angelas à l'encontre des panneaux d'affichage libres et de certaines boîtes aux lettres d'habitants.

Une nouvelle enseigne à Valbonnais, **Les Lodges de Vabonnais**

Les Lodges de Vabonnais se sont installés, en lieu et place du Chardon Bleu. Lorsque la demeure ne sera pas utilisée par leur famille, les propriétaires, Serge et Aurélie Bottiglione-Perret, la mettront en location en gestion libre via les plateformes réservation de type Booking, Air B&B , abritel, Gite de France...

Seront ainsi mis en location la demeure (18 couchages) ou la loge (8 couchages) ou la studette (3 couchages) . Il y aura mis à disposition d'une lingerie, d'une cuisine professionnelle ainsi que de tout un panel d'activités (espace vidéo, espace jeux , padels, raquettes,...). Une journée portes ouvertes a réuni sur place plus d'une centaine de visiteurs dont 82 "locaux". Nous souhaitons à ces nouveaux entrepreneurs la bien venue à Valbonnais.



A noter sur votre agenda

- **Visite de la crèche aux 500 santons**, dernier jour, le dimanche 8 janvier de 14h à 16h, Chapelle de La Roche
- **Ciné vadrouille propose "Reprise en main" de Gilles PERRET**, le dimanche 8 janvier à 20h, salle polyvalente
- **Vœux du Maire**, le samedi 14 janvier à 18h00 , salle polyvalente
- **Nuit de la lecture (Guerre Civile Espagnol), Bibli de Valbonnais**, le samedi 21 janvier à 18h, salle polyvalente
- **Passage du camion France Service**, les mardi 24 janvier et 28 février, de 14h à 17h, place de l'école
- **Vente de cochonnailles de l'ACCA de Valbonnais**, le dimanche 5 février à partir de 9h, salle polyvalente
- **Ciné vadrouille propose "Chat Potté 2"**, le dimanche 5 février à 17h, salle polyvalente et **"L'Origine du Mal" de Sébastien Marnier**, le dimanche 5 février à 20h, salle polyvalente
- **Saint Agathe**, le samedi 11 février, salle polyvalente
- **Salon de cartes postales, organisé par PPV**, le samedi 18 février à partir de 10h, salle polyvalente